

extraordinaire des débats parlementaires; ils m'intéressent toujours, même quand je ne partage pas leur point de vue.

Je dois dire tout de même qu'il y a des moments où la force de leur argumentation est fortement diminuée chez l'observateur intéressé que je le suis, l'observateur indépendant, par les contingences partisanes que nous déceçons. Par exemple, quand j'entendais le député d'Ontario cet après-midi faire des reproches amers au ministre du Travail (M. Nicholson), sur un ton et avec des arguments qui semblaient forcés, torturés, dans bien des cas, je me disais, évidemment, il est membre de l'opposition officielle, leader de son parti, il faut absolument qu'il s'oppose. C'est son rôle, à la loyale opposition de Sa Majesté, de s'opposer avec toute la vigueur possible, avec la force d'argumentation à sa disposition, à ce que propose le gouvernement.

Mais, chez l'observateur intéressé, comme chez probablement bien des observateurs qui sont en dehors de cette Chambre, cela diminue probablement, cela diminue certainement, dans bien des cas, la force de son argumentation. Et cela nous permet de nous poser des questions sur la valeur, au point de vue sincérité, de certains arguments qui sont apportés.

Dans le cas du député de York-Sud, monsieur le président, j'aurais envie de raconter une histoire à la Chambre. Chez moi, on me connaît comme aimant à taquiner les membres du Barreau, les avocats. On dit même que je suis allergique aux avocats. Cela n'est peut-être pas exact. J'aime à les taquiner parce que les avocats sont des gens qui se défendent plus facilement que d'autres. Ils ont plus d'arguments.

Je compte d'excellents amis chez les avocats, dans plusieurs provinces du pays. Chez moi, même ceux que je taquine le plus cruellement votent la plupart du temps pour moi. Mais, j'ai été surpris, dans bien des cas, d'entendre la réaction de certains avocats qui disaient, par exemple, après les avoir entendus plaider avec une conviction extraordinaire, quelque chose qui aurait pu remuer les montagnes, et que je leur posais la question: Si, par hasard, le type que tu défendais passait de l'autre côté et que tu devais défendre celui qu'on poursuit, est-ce que tu le ferais avec la même conviction? Et ces avocats-là me répondaient: Bien sûr, c'est mon métier. Mon métier, à moi, c'est de me servir de tous les trucs de la loi pour donner raison à mon client.

Et alors là, pour le profane que je suis, monsieur le président, ce n'est pas la loi qui fait la vérité, mais c'est la vérité qui fait la loi. J'en suis venu, avec les années, à me poser beaucoup de questions quand j'entends des réquisitoires ou des plaidoiries brillantes,

éloquentes, comme celle du député de York-Sud cet après-midi. Et dans son argumentation, il n'a pas pensé, lui, dans sa sagesse et dans sa science, que pour le commun des mortels, comme nous, et comme bien d'autres, quand nous l'avons entendu dire: «J'ai été toute ma vie l'avocat de certaines unions, j'ai plaidé toute ma vie pour les unions», que nous nous sommes dit: il fait son métier; et son métier, comme avocat, c'est de défendre son client, le client qui lui a payé son salaire. Je ne sais pas s'il est encore sur la liste de paye des unions, mais les méchantes langues disent que le NPD alimente sa caisse électorale—je suis heureux de voir le député de York-Sud entrer à la Chambre, parce que je me serais reproché de lui parler dans le dos, j'ai trop d'estime pour lui: c'est probablement le Saint-Esprit qui lui a inspiré de venir assister à ce que j'avais à dire, et cela ajoute d'ailleurs à son mérite—quand le député de York-Sud a mentionné cet argument-là, chez le profane que je suis, cela a diminué la valeur de son argumentation. Et quand je me suis rappelé ce qu'on dit méchamment, ou avec raison, mais enfin, il semble être justifié par certaines preuves, par certains faits, que la caisse électorale du NPD serait alimentée par certaines unions puissantes, je puis dire que cela diminue la valeur de son argumentation.

Chez moi, monsieur le président, je ne suis pas financé par aucune union, bien qu'à la surprise du NPD je dirais que la plupart de leurs adhérents ont voté pour le député indépendant, parce que le député indépendant de Trois-Rivières a toujours dit la vérité aux unionistes et aux syndicalistes de chez lui. A vingt reprises, probablement, j'ai négocié des conventions collectives, et j'ai négocié avec de savants avocats, roués dans les questions de relations patronales-ouvrières, et nous nous sommes toujours entendus.

Nous n'avons eu un litige qu'une fois, et il s'agissait d'une union bâtarde, et ce n'est pas moi qui dit que c'est une union bâtarde, ce sont les autres unions, Conseil des métiers du travail, Syndicats nationaux catholiques, qui criaient sur tous les toits que c'était une union bâtarde. C'est probablement pour cela que nous ne nous sommes pas entendus.

Mais, monsieur le président, j'ai toujours dit aux gens de chez nous, aux unionistes de chez nous que je fréquente et que je vois dans la vie publique depuis vingt ans, ce que je pensais être la vérité.

Et, après tout ce préambule, monsieur le président, j'en viens à dire que, dans les circonstances actuelles, je ne vois pas comment on puisse reprocher au ministre de nous passer ce projet de loi. Je dis que, lorsqu'on